



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES EMPLOYEURS DU SÉNÉGAL

RENCONTRE ENTRE SON EXCELLENCE

MR BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE

ET LE PATRONAT SENEGALAIS

Excellence Mr Le Président de la République,

Excellence Mr Le Premier Ministre,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Secrétaires d'Etat,

Mesdames Messieurs, hauts fonctionnaires et fonctionnaires ici présents,

Mes chers collègues du secteur Privé,

Mesdames Messieurs

Je voudrais, après ces salutations d'usage, remercier Mr Le Président de la République pour avoir invité le Patronat à une rencontre, malgré les urgences du moment. Cela témoigne de la volonté d'inscrire le secteur privé dans la dynamique de rupture proposée aux sénégalais à travers ce qu'on appelle communément « LE PROJET ».

Pendant la période électorale, le secteur privé avait élaboré une charte signée pour définir ses attentes. Ce document de travail synthétique résume l'essentiel des préoccupations majeures qui nous interpelle tous et qui, j'en suis sûr, fera l'objet d'une exploitation judicieuse pour la relance de notre économie.

Sans être dans le secret des informations d'Etat, nous pouvons affirmer que la situation économique et financière du pays est assez compliquée : Dette publique, dette intérieure, pouvoir d'achat, hausse des prix des denrées de première nécessité, sécurité alimentaire, relance de l'économie, emploi des jeunes, bref, tout une longue liste de priorités aussi importantes les unes que les autres.

Nous mesurons donc l'importance de cette rencontre qui nous permettra de jeter les bases des prolégomènes qui guideront nos actions communes.

Notre organisation la CNES « Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal », créée en 1983, est un regroupement de 16 fédérations et Groupements englobant : la Fédération des Industriels, la Fédération du Commerce, le Syndicat des Médecins Privés, Syndicat des Pharmaciens Privés, la Fédération des Boulangers, la Fédération Études et Conseils, la Fédération de l'Enseignement et de la Formation (privés catholique, laïc, franco-arabe), le syndicat des Pétroliers, celui des Transporteurs d'Hydrocarbures, le Mouvement des Professionnels de l'Automobile, la Fédération du BTP, le Groupement des Armateurs et Industriels de la Pêche, etc...

La CNES se veut donc une confédération d'entreprises nationales prônant le patriotisme économique et la préférence nationale et communautaire, tout en étant ouverte aux

entreprises étrangères dont nous comptons un bon nombre d'affiliés.

C'est dire que nous avons un rôle fondamental à jouer dans la rupture des modèles économiques et sociaux annoncés, en nous inscrivant dans une posture de complicité positive avec notre Etat, de militer et de poser des actes pour l'unification du Patronat.

Cette unification suppose un accompagnement de l'Etat, une meilleure considération des hommes d'affaires nationaux, un souhait de voir notre Etat, faire de son Patronat, un passage obligé pour tous les investisseurs qui souhaitent s'installer dans notre pays.

Malheureusement, nous avons constaté pour le déplorer et l'avoir dénoncé à maintes reprises, que le pays se construit sans le secteur privé national. La division du patronat a largement favorisé cette situation.

« LE PROJET » nous parle et interpelle notre citoyenneté, en ce sens que sollicité directement ou non, la CNES, conforme à son ADN, se l'appropriera et apportera tous ses moyens humains, matériels et financiers pour sa réussite, mais aussi toutes les critiques que nous jugerons objectives à tort ou à raison.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi, dans cette adresse, quelques points sur lesquels nous souhaitons nous appesantir pour apporter en quelques mots nos premières impressions tirées de notre vécu et après lecture du « PROJET » :

- 1) En réponse à la lancinante question de l'emploi des jeunes, notre organisation, tenant compte de l'analyse de notre tissu économique et social, a créé en son sein une structure appelée CNES JUNIOR pour accompagner les jeunes dans la recherche et la création d'emploi à travers l'entrepreneuriat. Je rappelle que 97% de nos entreprises sur environ 400 000 répertoriées, seraient dans l'informel ; que les bilans des sociétés qui sont déposés seraient de l'ordre de 8 000 dont 3000 seraient certifiés. Par ailleurs la quote-part de financement des institutions financières en faveur des PME est parmi la plus faible de l'UEMOA (10%) soient près de 500 milliards CFA, contre 24% au Mali et 20% en Côte d'Ivoire. La moyenne de la zone étant à 14%. Le financement des PME et partant des jeunes passent par l'amélioration de ce ratio car en définitive, l'emploi concerne les jeunes et les moins jeunes.

Au Sénégal, les statistiques donneraient un taux de 9 entreprises formelles pour 10 000 habitants alors que ce ratio est de l'ordre de 500 au Maroc. Il faut garder à l'esprit que les

entreprises formelles donnent des emplois décents avec une bonne productivité des facteurs de production.

- 2) La CNES pense qu'il serait opportun, dans la gestion des finances publiques, de rendre effectif les budgets programmes et plus efficient le système intégré de gestion et d'information financière de l'Etat. Le dernier budget de 7000 milliards CFA nous semble, sauf erreur de notre part et si j'en juge par les échos des partenaires financiers, pas assez réaliste parce que surévalué, avec son corollaire de pression fiscale élevée, malgré l'effort d'élargir l'assiette fiscale. Avec le budget programme, le secteur privé aurait de ce point de vue une connaissance plus fine des projets dont la plupart est donnée aux entreprises étrangères même pour des métiers dans lesquels les sénégalais ont des compétences distinctives et avérées.

Le cas du BTP est une illustration criante par la faiblesse de leur carnet de commande et pourtant tout le monde sait que quand le bâtiment va tout va car étant une niche importante d'emplois durables.

L'endettement pour des projets dont les taux de rendement économique ou des taux de rendement interne ne sont pas efficients, pose non seulement un choix de programme économique, mais aussi une question d'allocation des ressources du pays.

3) Le démantèlement du tissu industriel Sénégalais a fait perdre au Sénégal des capacités manufacturières et technologiques qui ont d'une part négativement impacté la productivité et la compétitivité de l'économie sénégalaise et d'autre part grandement contribué à la hausse du chômage en particulier chez les jeunes.

Il s'agira donc de s'appuyer sur la vision contenue dans le PROJET pour faire de l'industrialisation le moteur du développement de notre pays et créer ainsi les conditions qui permettent de soutenir les industries locales et d'assurer aux populations :

- Cela suppose que l'on règle les problèmes d'accès au foncier, les semences, la mécanisation, l'eau etc.
- Un accès aux denrées alimentaires locales de première nécessité à des prix compétitifs par rapport à celles des importations,
- Un accès à des soins de santé et des produits pharmaceutiques locaux de qualité et au meilleur coût,
- Une disponibilité de matériaux locaux pour construire des logements, des établissements scolaires, des établissements sanitaires abordables et durables,
- Un accès à des opportunités de travail et d'emplois pour les entreprises et les populations dans les 8 grands pôles

territoires de développement économique et social prévus par le PROJET.

Le financement de notre économie en général et de l'industrie locale en particulier demande un accompagnement et une garantie de l'Etat dans le processus de négociation auprès des structures bancaires pour l'octroi de lignes de crédits à long terme. Nous saluons l'initiative de créer une Banque Publique d'Investissement au Sénégal avec le regroupement de plusieurs institutions. Nous pensons qu'on ne peut pas faire de l'industrie sans la mise en place de lignes de crédits à très long terme (10-15 ans) et à des taux concessionnels.

La prise en charge des entreprises en difficulté est également à notre avis une question fondamentale à laquelle les autorités devraient apporter une réponse urgente. Ces entreprises qui pour certaines étaient des fleurons de l'industrie sénégalaise méritent d'être soutenues et leur permettre ainsi de participer à l'effort d'industrialisation de notre pays et à la diminution du taux de chômage au Sénégal.

- 4) Nous attirons l'attention des autorités sur la faiblesse de collecte de l'épargne locale et de celle de la diaspora afin de soulager l'Etat d'une part sur la mobilisation des financements dont notre économie a besoin, et d'autre part, permettre à des Sénégalais d'être les principaux investisseurs dans l'exploitation des ressources naturelles et dans la résorption des déficits en matière de production

alimentaire, d'offre de structures de santé et d'unités de productions pharmaceutiques. Nous ne pouvons pas continuer à laisser l'offre étrangère, sous prétexte qu'elle détient des moyens financiers et techniques pour la plupart octroyés par leur Etat, s'accaparer de notre commande publique et faire perdurer notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Son Excellence Mr le Président de la République devrait, à mon avis, user de sa notoriété dans le pays et auprès de la diaspora, pour initier un vaste programme de collecte de l'épargne nationale avec des objectifs à la hauteur des besoins de financement par le secteur privé national. A titre illustratif si un million de sénégalais épargnent un million CFA, la cagnotte collectée serait de mille milliards CFA en monnaie locale et en devises. Plusieurs combinaisons du nombre de citoyens et du montant pourraient nous rendre plus autonome en matière de financement des projets notamment dans le pétrole, le gaz et l'agro-industrie.

- 5) L'emploi des jeunes, je dirais l'emploi tout court, peut retrouver un début de solutions rapides si nous arrêtons les licences de pêche illégales, destructrices d'emplois dans l'un des secteurs les plus intégrés du pays, notamment auprès des pêcheurs, des mareyeurs, des transporteurs, des femmes transformatrices et autres porteurs et charretiers vivant près des côtes maritimes. Des pratiques

contraires à l'éthique et souvent entretenues par des affairistes véreux avec la complicité de certaines autorités ont fait rentrer dans le pavillon national, des étrangers, notamment des Chinois qui ont détruit la biomasse à un niveau jamais connu dans notre pays, contraint les capitaines de navires de pêche artisanale à se transformer en passeurs clandestins avec son corollaire de morts parmi notre jeunesse. Le comble c'est que même notre Etat s'est rendu compte que la pêche qui fut l'un des premiers pourvoyeurs de devises, est devenue le deuxième plus mauvais « rapatrieur » de devises selon les statistiques de la Banque Centrale, derrière le secteur aurifère. Restaurons ces emplois perdus, la paupérisation de nos pêcheurs, l'amélioration de la consommation de protéines animales dont 75% proviennent de la mer. Cette corruption, le manque de fermeté de notre Etat et la cupidité de nos concitoyens ont favorisé des mesures d'exclusion des entreprises de pêche sénégalaises en ce qui concerne les exportations vers la Chine. Par un mécanisme qui consiste à nous donner une demande d'agrément de 50 pages à remplir en chinois, seules 3 entreprises chinoises installées chez nous ont désormais le monopole des exportations de poissons vers la Chine. Les accords avec l'Union Européenne sont certes mal négociés au détriment du Sénégal, mais c'est l'arbre qui cache

volontairement les actes de prévarications dans le secteur de la pêche au Sénégal.

- 6) La généralisation du contenu local à tous les segments de l'économie notamment dans le domaine du matériel (réalisation d'infrastructures) que des prestations intellectuelles (études/consultance) est aussi un moyen de renforcer les ressources du secteur privé et d'accroître la capacité de réinvestissement des nationaux des bénéfices dégagés. Hors, en imposant pas une obligation de joint-venture comme cela se fait en Mauritanie voisin, à Dubaï et dans les pays du golfe, notre Etat favorise la sortie de devises qui est en réalité des emplois perdus parce qu'exportés.

Le secteur privé national n'a pas accès aux contrats et concessions qui permettent une accumulation de capital fixe pouvant permettre de développer des activités très capitalistiques comme les mines, le pétrole et le gaz. Un appui très fort aux investisseurs nationaux devrait leur permettre de s'insérer dans l'exploitation du pétrole et du gaz notamment dans le segment on-shore. Nous signalons en passant que les arriérés de paiement dûs au secteur pétrolier plombent le développement dudit secteur qui peut être un grand pourvoyeur d'emplois.

Nous pensons que tant que notre Etat n'appliquera pas la courte échelle aux nationaux sérieux et même la réciprocité d'accès à certains marchés de pays en coopération économique avec le nôtre, notre économie restera toujours dominée par des étrangers. Certains pays sont presque dominants dans notre pays alors que le sénégalais ne peut même pas ouvrir une boutique chez eux. Evidemment, la faiblesse du poids des nationaux dans l'économie n'est pas à imputer entièrement à notre Etat. Nous avons du mal à nous associer, à unifier notre patronat, à comprendre que l'atomisation de notre tissu entrepreneurial ne permettra pas un développement économique endogène dont tirera profit notre Etat, nos populations, nos hommes et femmes d'affaires, ces derniers n'étant non plus exempts de tout reproche dans la réalisation de la commande publique.

7) Ces constats, certes amers, nous amènent à la lancinante question des subventions, notamment pour les denrées dites de première nécessité. Certes, le rôle du pouvoir en place est d'aider les plus faibles, de permettre à minima que chacun puisse manger à sa faim. Force est cependant de reconnaître que certaines subventions, notamment sur le pain et le riz, en plus de grever le budget de l'Etat, posaient la question de la soutenabilité et de la compétitivité des productions nationales de céréales et donc de la rentabilité des investissements. Les récentes

décisions qui ont réinstitué des droits et taxes sur le blé, en contre partie de la baisse du prix à l'international de cette céréale, doivent être maintenus tout comme le prix actuel du pain. En complément de cette mesure, il faudra intensifier le plaidoyer pour un changement de nos habitudes alimentaires, la mise en place de petites minoteries de farines composées et surtout accroître la production locale de maïs, de mil et de fonio etc.

8) L'enseignement privé représente aujourd'hui plus de 30% de l'offre de formation au Sénégal et participe grandement au renforcement de notre capital humain.

Il occupe une place de choix dans tous les concours nationaux et internationaux ainsi que de très bons résultats aux examens et concours dans les écoles d'excellence voire l'entrée dans les Grandes Ecoles. D'où la nécessité d'un accompagnement de l'Etat dans la prise en charge des difficultés et des contraintes auxquelles le secteur est confronté

Pour cela nous demandons à l'Etat de :

- Formuler une vision claire de la politique nationale de soutien public au sous-secteur privé de l'éducation ;
- Élaborer une politique d'accompagnement soutenue de l'Enseignement privé

- Clarifier le statut de l'enseignement privé dans la loi d'orientation et la lettre de politique sectorielle en adéquation avec la Constitution.

Par ailleurs, le secteur de l'enseignement privé souffre cumulativement du non-paiement de la dette publique, de la hausse des salaires et de la réduction des frais d'écolage sans l'accord des acteurs.

Sauf erreur de notre part, Le PROJET n'aborde pas cette question.

- 9) La crise sanitaire que le Sénégal a traversé en 2020 a montré entre autres enseignements la nécessité pour notre pays d'assurer sa souveraineté médicale et pharmaceutique et d'éviter ainsi une trop grande dépendance de l'étranger. Cette quête de souveraineté demande un appui et un accompagnement de l'Etat pour la mise en place d'une véritable industrie locale pour la fabrication de médicaments, vaccins, solutés, etc. Tout ceci sera bien entendu adossé sur le relèvement de notre plateau médical avec la construction d'unités spécialisées de référence qui consolideront l'ambition de notre pays d'être un hub médical dans la sous-région. L'Etat doit faire en sorte que le secteur privé puisse pleinement jouer

son rôle dans l'amélioration du plateau technique sanitaire et pharmaceutique.

- 10) Je terminerai cette contribution préliminaire par la nécessité de soutenir les partenariats publics-privés envers les nationaux qui sont des laissés pour compte dans le développement de cette forme de coopération entre l'Etat et le secteur privé national. Nous avons l'impression que l'information sur les PPP n'est pas bien assimilée par nos concitoyens et cette activité reste dominée par les étrangers, certes accompagnés par leur pays avec des sources de financement innovants. A la vérité des concessions telles que les ICS, DAKARNAVE, la SONACOS devraient recevoir une priorité de reprise par les nationaux. Comme souligné plus haut, nous n'avons pas suffisamment de segments économiques réservés aux nationaux et susceptibles d'accroître substantiellement, la capacité d'investissement de nos compatriotes, dont la plupart se cantonne dans l'immobilier.

En conclusion, Excellence Mr le Président de la République, en plus de renouveler nos félicitations et remerciements, nous souhaiterions que les rencontres avec notre Président s'inscrivent dans le calendrier républicain au rythme que vous jugerez conforme à vos ambitions pour notre cher pays.

Il s'agira aussi pour nous de solliciter plus de rencontres sectorielles pour affiner nos propositions et les incorporer positivement dans le PROJET.

Je vous remercie pour vos aimables attentions.

Dakar le 23 avril 2024

Adama LAM
Président de la CNES